

Horaires 2013 des transports publics

Dès le 9 décembre 2012, nouvelles liaisons au Val-de-Travers

Le conseiller d'Etat Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), a présenté ce jeudi 15 novembre 2012 les horaires 2013 des transports publics qui entreront en vigueur dès le 9 décembre prochain dans le canton de Neuchâtel, dont notamment la mise en place de nouvelles liaisons au Val-de-Travers.

Trafic national

CFF grandes lignes annonce l'introduction en Suisse romande de l'horaire Romandie 2013. Les régio-express circuleront à une cadence à la ½ heure entre Lausanne et Genève, prestation assurée grâce à l'arrivée de 13 rames Duplex Regio CFF. Le Canton de Neuchâtel salue cette amélioration qui profitera globalement aux Romands.

Par la suppression des arrêts de Morges et Nyon, le temps de parcours est réduit de 4 minutes entre Neuchâtel et Genève pour les trains grandes lignes ICN sur le Pied-du-Jura. Cette accélération est nécessaire à la mise en place de l'offre précitée. Excepté pour quelques trains le matin et le soir, les relations directes entre Neuchâtel – Morges/Nyon ne sont donc plus possibles, mais passent par un changement à Lausanne avec une durée de voyage rallongée d'une vingtaine de minutes. A noter que la majorité des flux de/vers Morges/Nyon sont clairement orientés vers Lausanne et Genève et concernent une minorité des clients.

Trafic international et TGV

En 2010, la société Lyria décidait unilatéralement de supprimer un aller-retour entre Berne et Paris via Neuchâtel par manque de rentabilité. Les Cantons de Berne et Neuchâtel et la Région Franche Comté mettaient alors en place une offre dite de substitution entre Berne – Neuchâtel et Frasnay avec correspondance TGV de/pour Paris. Le conseil d'administration Lyria s'était alors engagé à maintenir cette paire de TGV pour les cinq ans à venir, éventuellement plus longtemps à condition que le déficit des deux trains restant reste raisonnable. Mais aujourd'hui, force est de constater que les signaux sont inquiétants concernant la pérennisation de cette ligne.

L'ouverture de la ligne à grandes vitesses Rhin-Rhône, en décembre 2011, permet de relier Berne et Paris en 4h03 si l'on tient compte du changement en 5 minutes à Bâle alors que le meilleur temps via Neuchâtel est de 4h33, mais avec l'avantage d'une liaison sans changement. Couplé aux travaux 2012 dans le Jura français - qui pénalisent la durée du trajet - et aux problèmes de réservation en ligne, la relation Berne – Paris par

Neuchâtel est en posture délicate. Toutes les autorités concernées de part et d'autre de la frontière attendent des explications claires sur les intentions de la société.

Quelques améliorations sont néanmoins promises au changement d'horaire de décembre. Les travaux dans le Jura français seront terminés avec le rétablissement des temps de parcours 2011. De nouvelles rames TGV seront progressivement introduites courant 2013 et les liaisons seront prolongées jusqu'à Interlaken. Le Canton de Neuchâtel est certain que la demande va s'améliorer en 2013 et reste convaincu de l'importance de pérenniser cette ligne. A défaut, le Canton proposera d'autres solutions permettant de conserver ces liaisons.

Ligne ferroviaire Neuchâtel – Travers Buttes/Pontarlier

Avec de nombreux postes de travail en création durant les années à venir, les besoins en mobilité de la région Val-de-Travers évoluent. Les transports publics et la ligne ferroviaire sont là pour répondre à ces nouveaux besoins et pour les anticiper. Actuellement, le flux principal des voyageurs est clairement orienté vers l'agglomération de Neuchâtel et le centre ville en particulier. La cadence est renforcée (cadence ½ heure) le matin dans le sens du flux et inversement le soir.

Dès 2013, la cadence ½ heure est offerte dans les deux sens et sera étendue en soirée. Au total, ce sont quatre trains supplémentaires qui permettront aux pendulaires de l'agglomération de Neuchâtel d'aller travailler à Fleurier à une cadence ½ heure aux heures de pointes alors qu'elle n'est qu'horaire actuellement.

Dans le même esprit, les travailleurs français en provenance de Pontarlier sont également visés au prochain changement d'horaire. Au départ de Pontarlier à 6h51, un train supplémentaire descend à Travers pour ensuite remonter le vallon jusqu'à Fleurier en desservant les arrêts de Couvet et Môtiers. Une correspondance est offerte à Travers pour les pendulaires travaillant à Neuchâtel. En combinaison avec les relations bus entre Pontarlier et Fleurier, il sera possible de venir travailler en Suisse en transports publics depuis la région de Pontarlier.

Nouvelle ligne de bus TransN entre Fleurier – Travers et Les Ponts-de-Martel

La desserte actuelle en transports publics entre les Montagnes neuchâtelaises et la commune de Val-de-Travers n'est pas concurrentielle par rapport à la voiture. Le trajet en train entre Fleurier et La Chaux-de-Fonds via Neuchâtel dure 1h20 en moyenne alors qu'il n'est que de 50 minutes en voiture. La ligne de bus CarPostal Fleurier – La Brévine – Le Locle avec correspondance au Col-des-Roches offre une alternative efficace, mais uniquement pour la localité de Fleurier.

En partenariat avec les conférences régionales des transports des Montagnes neuchâtelaise et du Val-de-Travers, une nouvelle ligne de bus entre Fleurier – Travers – Les Ponts-de-Martel permet de relier la commune de Val-de-Travers et La Chaux-de-Fonds en 58 minutes. L'offre retenue comprend trois aller-retour quotidiens du lundi au vendredi entre Fleurier et Les Ponts-de-Martel, avec des correspondances optimisées avec les trains en direction ou en provenance de La Chaux-de-Fonds. La clientèle cible se veut pendulaire, les horaires retenus doivent répondre à ses besoins spécifiques, tout en maintenant une complémentarité avec les courses existantes entre Fleurier et Le Locle via La Brévine.

Conformément à la loi cantonale sur les transports publics, cette nouvelle ligne est soumise à une période d'essai de trois ans avec un financement direct des communes concernées. La pérennité de cette ligne dépendra de la fréquentation après la période d'essai, donc avis aux clients: utilisez-la!

Amélioration progressive sur les réseaux urbains

Pour les autres lignes de transport public du canton, les horaires 2011 sont reconduits en 2012 avec cependant les améliorations suivantes:

- Introduction d'une offre au ¼ heure entre Peseux et Neuchâtel gare aux heures de pointe.

Les effets de la circulation automobile perturbent régulièrement la tenue des horaires de la ligne 10. Le client est parfois contraint de partir 30 minutes plus tôt de la maison si une correspondance doit être assurée à la gare. De ce fait, certaines courses aux heures de pointes sont suffisamment chargées pour justifier la cadence ¼ heure.

- Densification de l'offre et optimisation des horaires des lignes urbaines à Neuchâtel.

La desserte urbaine entre la Gare CFF de Neuchâtel et la Place Pury est au centre des améliorations proposées au prochain changement d'horaire. Actuellement, les lignes 7, 9 et 9b assurent cette desserte mais ne répondent pas toujours aux besoins des clients. A titre d'exemple, à certaine heures, deux courses se suivent à deux minutes d'intervalle pour ensuite laisser un trou de 8 minutes, ce qui pénalise lourdement les liaisons gare – Place Pury, particulièrement aux heures creuses lorsque la desserte des lignes est aux 10 minutes, voire aux 20 minutes.

Les horaires de la ligne 9 seront adaptés en journée et complétés par une desserte supplémentaire de 22h30 à 0h00 (0h30 les samedis) afin d'offrir une cadence ¼ heure entre les deux pôles Gare - Place Pury en optimisant les correspondances avec les trains.

- Amélioration de l'offre au Locle pour le secteur du Verger (4 paires courses supplémentaires).
- Bus supplémentaire en fin de journée dans l'exploitation de la ligne 2 Charrière – Combe-à-l'Ours à La Chaux-de-Fonds pour stabiliser les horaires.

L'augmentation généralisée du trafic pénalise la vitesse commerciale des transports publics. L'introduction d'un bus supplémentaire doit permettre de stabiliser les horaires et à améliorer la ponctualité de cette ligne urbaine.

- Introduction de la cadence ½ heure les samedis pour les lignes 10-11-12 à La Chaux-de-Fonds.
- Réduction en heure creuse de l'offre de la ligne 5 Tourbillon à La Chaux-de-Fonds.

D'entente avec la Ville de La Chaux-de-Fonds et au vu de la très faible fréquentation de la ligne aux heures creuses, 16 aller-retour sont supprimés de 8h00 à 11h15 et de 13h30 à 15h45. Cette adaptation permet en partie de financer les améliorations du réseau urbain en ville de La Chaux-de-Fonds.

Pour de plus amples renseignements:

Claude Nicati, conseiller d'Etat, chef du DGT, tél. 032 889 67 00.

Nicolas Wälti, chef a.i. du Service cantonal des transports, tél. 032 889 67 01.

Neuchâtel, le 15 novembre 2012